



COMMUNE DE
NÉGREVILLE

AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Négreville. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e) :

Adresse :

Représentant légal de l'enfant (nom et prénom) :

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature au Conseil Municipal des Jeunes pour le mandat 2024 / 2026.
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au Conseil Municipal des Jeunes.
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transports de la commune et/ou des membres du Conseil Municipal, pour tout déplacement dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes.
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communications tels que presse, site de la commune...
- Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par mail, les différentes informations relatives au Conseil Municipal des Jeunes (invitation, réunions, programmes, rendez-vous...)
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes et en accepte l'organisation.

Fait à Le

Signature du candidat
(précédée de la mention «lu et approuvé»)

Signature du représentant légal
(précédée de la mention «lu et approuvé»)